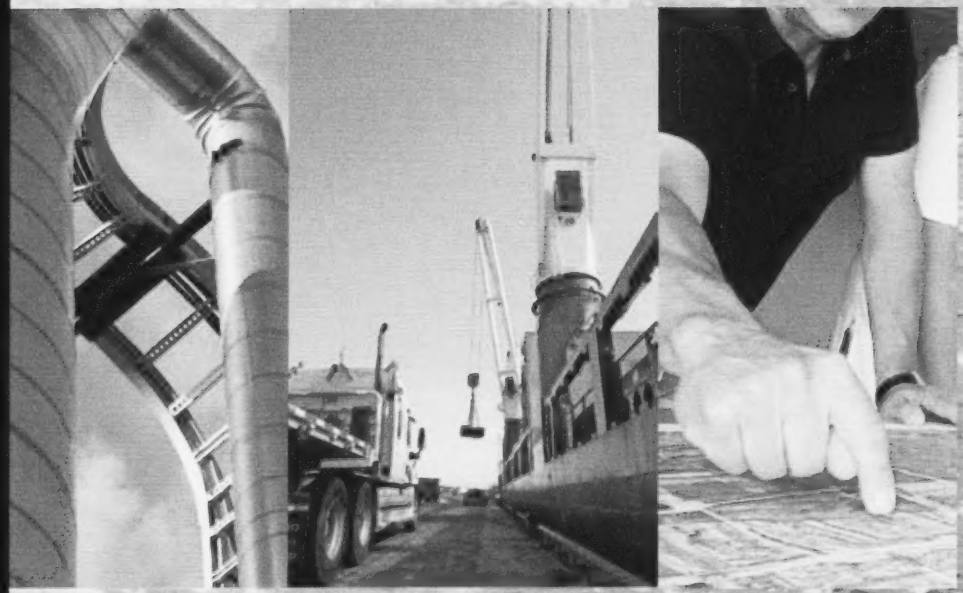

RAPPORT ANNUEL

2011-2012

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Québec

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
ÉQUIPE DE DIRECTION	5
RAPPORT DE LA DIRECTION	7
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	9
ÉTATS FINANCIERS	10
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS	C3
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	C3

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Québec

Monsieur Nicolas Marceau
Ministre des Finances et de l'Économie

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour*, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ladite Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2012.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

Henri Boudreau

Henri Boudreau

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

PROFIL

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de plus de 6 900 hectares de terrain, dont environ 2 114 des 3 201 hectares réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La dernière année a été marquée par l'arrivée de l'entreprise québécoise Services de Transformation Bécancour Inc. (STB) ; cette dernière a acquis les installations de l'ancienne usine de RHI Canada dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour et offrira de nouvelles possibilités aux alumineries, aux aciéries, aux fonderies, aux producteurs de ferro-alliages et à toutes les entreprises du secteur minier en répondant à leurs besoins spécifiques de transformation et de valorisation des sous-produits découlant de leurs procédés. De plus, la Société a déployé beaucoup d'efforts à l'accueil d'investisseurs et souhaite ardemment que des annonces importantes en découlent prochainement.

Comme à chaque année, plusieurs travaux ont été réalisés pour l'entretien et la réparation des infrastructures du Parc, notamment le remplacement d'une pompe à l'usine de pompage d'eau industrielle, le resurfaçage du pavage sur le boulevard Bécancour, le dragage d'une partie de la darse, la réfection du quai B-3 ainsi que le remplacement du chargeur sur roues et l'amélioration d'une traverse ferroviaire.

Finalement, l'année 2011-2012 s'est terminée avec un changement important au sein de la direction de la Société. M. Maurice Richard a été nommé président-directeur général en avril 2012 en remplacement de Me Guy LeBlanc qui avait occupé cette fonction au cours des 7 années précédentes. Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier Me LeBlanc pour le travail qu'il a accompli au cours de son mandat et je souhaite la bienvenue à M. Richard. Je suis persuadé que sa connaissance du milieu, ainsi que la contribution et le dévouement exceptionnel qu'il a toujours démontré au développement de la Ville de Bécancour et de la région environnante seront bénéfiques à la réalisation de la mission de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

Henri Boudreau

Henri Boudreau, président du conseil d'administration

Henri Boudreau
Président du Conseil
Retraité du secteur
de l'éducation

Judith Tourigny
Directrice de comptes
commerciaux,
Centre financier aux
entreprises Desjardins

Jean Poliquin
Directeur de
succursale, Financière
Banque Nationale

Jean Rousseau
Vice-président
du Conseil
Producteur agricole,
Ferme Rhétaise inc.

Lucie Houle-Laroche
Administrateur,
Les immeubles
Lucie et Bernard
Laroche inc.

Pierre Gagnon
Consultant

Pierre Moreau
Consultant

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec une grande fierté que j'ai accepté de relever le défi d'occuper le poste de président-directeur général de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour en avril dernier. Pendant plus de 40 ans, j'ai été impliqué politiquement à titre de conseiller et de maire de la Ville de Bécancour et comme député du gouvernement du Québec à L'Assemblée nationale pour la région de Nicolet-Yamaska. En effet, par le biais de mes fonctions, j'ai assisté et participé activement au développement de ce qu'est aujourd'hui le parc industriel et portuaire de Bécancour soit, le seul parc industriel de juridiction provinciale possédant un port en eau profonde et des infrastructures de qualité exceptionnelle, capable d'accueillir les plus grandes entreprises. C'est donc en connaissance de cause que j'entends diriger la destinée de cette organisation.

En collaboration avec l'équipe de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour et du conseil d'administration, nous entendons mieux faire connaître et sensibiliser les communautés de Bécancour, du Centre-du-Québec et des régions environnantes de l'importance des retombées économiques de la présence de ce parc industriel. Nous comptons également, dès maintenant, développer un réseau de contacts importants avec tous les intervenants reliés à l'accueil de nouveaux investisseurs. En effet, nous croyons qu'une concertation entre les principaux partenaires que sont Investissement Québec, le MDEIE, le CN, Hydro-Québec, Gaz Métro, le MDDEP et le CLD de la MRC de Bécancour est essentielle à l'aboutissement de projets d'investissement et donc, à l'implantation de nouvelles entreprises. Nous voulons concentrer nos actions au cours des prochaines années à établir, avec d'éventuels investisseurs, un portrait clair de tous les services et les soutenir pour la réalisation de leur projet d'implantation en leur procurant tous les délais et les normes auxquelles ils seront assujettis.

Bien que la Société soit dotée d'infrastructures de classe mondiale et que les investisseurs soient toujours impressionnés par la qualité de nos installations et de nos services, nous nous devons de réunir toutes les conditions gagnantes afin d'attirer au Québec des investissements qui, à l'occasion, nous ont échappés en choisissant de s'établir dans des pays étrangers.

Nous sommes à votre service et nous vous souhaitons la bienvenue à la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

Maurice Richard

Maurice Richard, président-directeur général

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

La DIRECTION GÉNÉRALE est responsable de la gestion et du développement à long terme de la Société. Elle détermine les grands axes de développement et s'assure de la mise en œuvre du plan stratégique. Elle contrôle les activités reliées à la gestion.

La DIRECTION DES FINANCES est responsable des ressources financières, des affaires juridiques, du contrôle interne ainsi que des systèmes de gestion de l'information et de la bureautique. Elle assume certaines responsabilités reliées aux ressources humaines, aux communications, au développement et à l'administration de la Société.

La DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT est responsable de la planification, de la gestion, de la construction et de la rénovation des immobilisations ainsi que des services s'y rattachant. Elle est également responsable de l'aspect technique relié à l'implantation des nouvelles entreprises et de la problématique environnementale.

Le SERVICE DE L'ENTRETIEN est responsable de l'équipe affectée aux travaux de construction, d'entretien et d'opérations des immobilisations de la Société.

La COORDONNATRICE AUX ACTIVITÉS PORTUAIRES ET À LA SÉCURITÉ / MAÎTRE DE PORT est responsable des activités reliées au port incluant l'utilisation des quais, les aires d'entreposage et la mise en œuvre du plan de sûreté. Elle assure également les responsabilités reliées au maintien de la certification I.S.P.S.

Danielle Hébert, CPA, CA
Directrice des finances

Sophie Girard, ing.
Directrice des services techniques et de l'environnement

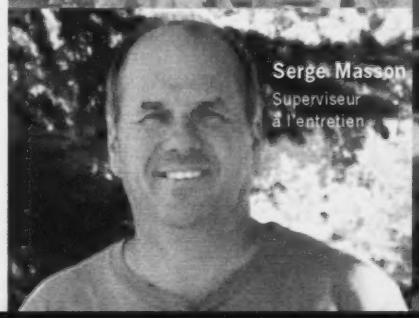

Serge Masson
Superviseur à l'entretien

Manon Blais
Coordonnatrice aux activités portuaires et à la sécurité /Maître de port

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La directrice des finances,

Danielle Hébert, CPA, CA

Le président-directeur général,

Maurice Richard

Bécancour, le 18 juin 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion
À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux *Normes comptables canadiennes* pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA

Michel Samson, CPA auditeur, CA
Québec, le 18 juin 2012

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	2012	2011
REVENUS (note 3)	5 538 196 $	5 225 694 $
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	1 287 671	1 176 202
Frais financiers *(note 4)*	945 453	942 285
Entretien et réparations	642 587	684 380
Fournitures et approvisionnements	532 263	523 093
Gardiennage	252 161	243 242
Taxes municipales et scolaires	171 989	172 793
Services professionnels, administratifs et autres	128 374	135 800
Déplacements et communications	49 422	46 340
Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour	47 762	47 842
Publicité et promotion	38 420	31 123
Autres charges	14 463	7 000
Amortissement des immobilisations corporelles *(note 11)*	1 867 459	1 811 833
	5 978 024	5 821 933
DÉFICIT ANNUEL	(439 828)	(596 239)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	11 245 449	11 841 688
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	10 805 621 $	11 245 449 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2012

	2012	2011
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	441 171 $	654 553 $
Dépôt à terme *(note 5)*	1 500 000	1 500 000
Débiteurs *(note 6)*	773 799	547 451
Inventaire de terrains	5 359 413	5 359 413
Frais d'émission et de gestion reportés liés aux dettes	25 616	37 190
	8 099 999 $	8 098 607 $
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	768 553 $	442 282 $
Intérêts courus à payer	407 675	406 026
Retenues sur contrats	15 915	5 690
Revenus reportés	158 828	158 828
Dettes *(note 8)*	17 000 000	17 000 000
Contributions reportées *(note 9)*	1 841 284	1 968 684
Provision pour congés de maladie *(note 10)*	184 289	169 654
	20 376 544 $	20 151 164 $
DETTE NETTE	(12 276 545)$	(12 052 557)$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles *(note 11)*	22 919 105	23 130 426
Stock de pièces de rechange	95 527	97 904
Frais payés d'avance	67 534	69 676
	23 082 166 $	23 298 006 $
EXCÉDENT CUMULÉ	10 805 621 $	11 245 449 $

Éventualités *(note 12)*

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Henri Boudreau, président

Jean Rousseau, vice-président

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	2012	2011
DÉFICIT ANNUEL	(439 828)$	(596 239)$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 658 811)	(973 019)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 867 459	1 811 833
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(16 248)	-
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	18 921	-
	211 321	838 814
Acquisition de pièces de rechange	(13 283)	(14 870)
Acquisition de frais payés d'avance	(67 534)	(69 676)
Utilisation de pièces de rechange	15 660	18 919
Utilisation de frais payés d'avance	69 676	87 432
	4 519	21 805
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE	(223 988)	264 380
DETTE NETTE AU DÉBUT	(12 052 557)	(12 316 937)
DETTE NETTE À LA FIN	(12 276 545)$	(12 052 557)$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

	2012	2011
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit annuel	(439 828)$	(596 239)$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 867 459	1 811 833
Amortissement des frais d'émission et de gestion liés aux dettes	11 574	11 543
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(16 248)	-
Virement des contributions reportées	(127 400)	(127 123)
	1 295 557	1 100 014
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Débiteurs	(226 348)	(22 117)
Stock de pièces de rechange	2 377	4 049
Frais payés d'avance	2 142	17 756
Créditeurs et charges à payer	339 319	85 628
Intérêts courus à payer	1 649	(900)
Revenus reportés	-	(3 674)
Provision pour congés de maladie	14 635	27 119
	133 774	107 861
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	1 429 331	1 207 875
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 661 634)	(936 394)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	18 921	-
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	(1 642 713)	(936 394)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(213 382)	271 481
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 154 553	1 883 072
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 941 171$	2 154 553$
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT :		
Encaisse	441 171$	654 553$
Dépôts à terme	1 500 000	1 500 000
	1 941 171$	2 154 553$

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 931 500 $ (2011 : 931 500 $).

En date du 31 mars 2012, le poste « Retenues sur contrats » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 15 915 $ (2011 : 5 690 $) et le poste « Charges à payer et frais courus » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 51 590 $ (2011 : 64 638 $).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2012

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée par une loi spéciale (L.R.Q. chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

Le 8 juin 2011, la loi 130 a été adoptée et le transfert des activités au secteur municipal, tel qu'annoncé lors du discours du budget 2009-2010, a été retiré. La Société demeurera donc une société d'État du gouvernement du Québec. En vertu de l'article 985 de la Loi sur les impôts (L.R.Q., c.1-3) et de l'article 149 (1) d) de la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.Q. 1985, 5e suppl.), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de l'Institut des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public et pour la première année, applique le modèle de présentation recommandé par ce manuel. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont les provisions pour vacances et congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

REVENUS

Les revenus tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus. La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. Les revenus tirés des servitudes sont constatés lors de l'octroi des servitudes. L'ensemble de ces revenus sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ou facilement convertible à court terme.

Inventaire de terrains
Les terrains en inventaire sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur nette de réalisation). Le coût est établi selon la méthode du coût moyen. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont imputés aux opérations.

PASSIFS

Dettes
Les emprunts liés à la dette sont comptabilisés au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Cet amortissement est calculé selon le taux effectif de chaque emprunt.

Les montants indiqués au titre de la charge d'intérêts comprennent l'amortissement de l'escompte ou de la prime relatifs à la dette.

Les frais d'émission liés aux emprunts sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais d'émission reportés liés aux dettes.

Contributions reportées
La Société reçoit des contributions grevées d'affectations d'origine externe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Celles-ci sont comptabilisées au titre de contributions reportées et amorties au même rythme que les immobilisations qui s'y rapportent.

Avantages sociaux futurs

Provision pour congés de maladie
Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Régime de retraite
La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2012

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Les éléments incorporels ne constituent pas des actifs non financiers pour la Société.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec contrepartie aux contributions reportées, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée aux revenus dans l'année d'acquisition.

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	2 1/2 % à 5 %
Installations portuaires	2 1/2 % à 20 %
Véhicules et équipement	6 2/3 % à 20 %
Usine et réseau de distribution d'eau	2 1/2 % à 5 %
Réseaux de transport	2 1/2 % à 5 %
Mobilier et équipement de bureau	10 % et 20 %

Réduction de valeur des immobilisations corporelles
Lorsque qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles doivent être passées en charges dans l'état des résultats.

Stock de pièces de rechange
Le stock de pièces de rechange se compose de fournitures et pièces qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières. Ce stock est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti.

Frais payés d'avance
Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais sont imputés aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

3. REVENUS

	2012	2011
Revenus d'exploitation :		
Services portuaires	3 286 482 $	3 063 803 $
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	850 000
Service d'eau industrielle	618 095	624 417
Location d'immeubles	521 441	504 886
Virement de contributions reportées	127 400	127 123
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	43 360	20 110
Autres revenus	18 531	35 355
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	16 248	-
	5 481 557	5 225 694
Revenus reliés à l'inventaire des terrains :		
Servitudes d'utilisation de terrains	56 639	-
	5 538 196 $	5 225 694 $

4. FRAIS FINANCIERS

	2012	2011
Intérêts sur l'emprunt bancaire	729 $	143 $
Intérêts sur les dettes	933 149	930 599
Amortissement des frais d'émission et de gestion liés aux dettes	11 575	11 543
	945 453 $	942 285 $

5. DÉPOT À TERME

Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 3,35 % (2011 : taux 2,05 %), échéant le 18 décembre 2012 et rachetable en tout temps sans pénalité.

6. DÉBITEURS

	2012	2011
Clients	578 447 $	475 204 $
Provision pour moins-value	(2 463)	-
	575 984	475 204
Autres	197 815	72 247
	773 799 $	547 451 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2012

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité est autorisée par décret du gouvernement du Québec à contracter un emprunt à court terme ou une marge de crédit de 3 000 000 $, et ce, jusqu'au 31 décembre 2012, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

Au 31 mars 2012, l'entité détient une marge de crédit auprès d'une institution financière de 1 500 000 $ renouvelable annuellement le 31 octobre. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2012, le taux d'intérêt de cette marge est de 3 % (2011 : 3 %) et le solde de celle-ci est nul (2011 : nul).

8. DETTES

	2012	2011
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 6,186 %, dont le capital est remboursable en octobre 2012	10 000 000 $	10 000 000 $
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 4,85 %, dont le capital est remboursable en décembre 2015	4 000 000	4 000 000
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 4,48 %, dont le capital est remboursable en décembre 2017	3 000 000	3 000 000
	17 000 000 $	17 000 000 $

9. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2012	2011
Solde au début de l'exercice	1 968 684 $	2 095 807 $
Virement de l'exercice	(127 400)	(127 123)
Solde à la fin de l'exercice	1 841 284 $	1 968 684 $

Au 31 mars 2012, les contributions reportées sont composées de 922 634 $ (2011 : 973 994 $) du Gouvernement du Québec, 280 855 $ (2011 : 315 306 $) du Gouvernement du Canada et de 637 795 $ (2011 : 679 384 $) de la Ville de Bécancour.

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont interemployeurs à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les taux de cotisation de la Société au RREGOP, au RRPE et au RRAS ont été respectivement de 8,69 %, 11,54 % et 11,54 % de la masse salariale cotisable du 1er avril au 31 décembre 2011 et de 8,94 %, 12,30 % et 12,30 % du 1er janvier au 31 mars 2012.

Les cotisations imputées aux opérations courantes s'élèvent à 67 745 $ (2011 : 61 842 $). Les obligations envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

Les employés de l'entité peuvent accumuler des journées de congé de maladie non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

Évaluation et estimations subséquentes

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2012 :

	2012	2011
Taux de croissance de la rémunération	3,25 % et 2,75 %	3 % et 2,75 %
Taux d'actualisation	3,37 % et 2,76 %	4,06 % et 3,82 %
Durée résiduelle moyenne des salaires actifs	10 ans et 7 ans	9 ans et 8 ans

	2012	2011
Congés de maladie au début	169 654 $	142 535 $
Charge de l'exercice [1]	39 908	47 797
Prestations versées au cours de l'exercice	(25 273)	(20 678)
Congés de maladie à la fin	184 289 $	169 654 $

[1] Les charges de l'exercice incluent les intérêts et l'amortissement des gains et pertes actuariels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2012

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012								2011
	Terrains et remplissage	Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	Installations portuaires [1]	Véhicules et équipement	Usine et réseau de distribution d'eau [1] [2]	Réseaux de transport [1]	Mobilier et équipement de bureau	Total	Total
Coût des immobilisations									
Solde d'ouverture	5 248 149 $	3 965 118 $	36 306 693 $	805 925 $	20 406 418 $	12 468 292 $	281 325 $	79 481 920 $	78 899 553 $
Acquisitions	-	-	949 366	172 510	269 136	241 566	26 233	1 658 811	973 019
Dispositions	-	-	(227 771)	(129 735)	-	-	(17 368)	(374 874)	(390 652)
Solde de clôture	5 248 149	3 965 118	37 028 288	848 700	20 675 554	12 709 858	290 190	80 765 857	79 481 920
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture	- $	2 820 097 $	27 188 786 $	611 047 $	15 814 332 $	9 677 545 $	239 687 $	56 351 494 $	54 930 313 $
Amortissement de l'exercice	-	110 726	1 155 213	38 944	308 695	240 724	13 157	1 867 459	1 811 833
Incidence des dispositions	-	-	(227 771)	(127 062)	-	-	(17 368)	(372 201)	(390 652)
Solde de clôture	-	2 930 823	28 116 228	522 929	16 123 027	9 918 269	235 476	57 846 752	56 351 494
Valeur comptable nette au 31 mars 2012	5 248 149 $	1 034 295 $	8 912 060 $	325 771 $	4 552 527 $	2 791 589 $	54 714 $	22 919 105 $	
au 31 mars 2011	5 248 149 $	1 145 021 $	9 117 907 $	194 878 $	4 592 086 $	2 790 747 $	41 638 $		23 130 426 $

[1] Les installations portuaires, l'usine et le réseau de distribution d'eau et les réseaux de transport comprennent des montants respectifs de 45 000 $, 154 330 $ et 0 $ (65 567 $, 39 489 $ et 18 598 $ en 2011) d'immobilisations corporelles en cours de construction qui ne sont pas amortis.

[2] L'usine et le réseau de distribution d'eau comprend un montant de 99 099 $ de pièces de rechange pour lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé depuis leur acquisition car elles ont été mises hors service pour une période prolongée.

12. ÉVENTUALITÉS

Sur un terrain de la Société, de la terre pouvant contenir des contaminants, selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a été déposée. La probabilité que la Société soit appelée à assumer les coûts de réhabilitation est indéterminable.

13. APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, l'entité est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'entité n'a conclu aucune opération commerciale avec des apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2011 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2012.

CODE D'ETHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Les employés et les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des employés peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conformément à la Loi sur le développement durable, la Société a préparé un premier *Plan d'action de développement durable* pour la période 2009-2013. Les réalisations de la Société en 2011-2012 relativement à la mise en œuvre de ce plan peuvent être consultées sur le site internet de la Société.

EcoLogo

BIOGAS

PERMANENT

LASER

FSC RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C102675

Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour

Québec

1000, boulevard Arthur-Sicard, Bécancour (Québec) G9H 2Z8
Tél. : 819 294-6656 | Téléc. : 819 294-9020 | Courriel : spipb@spipb.com

spipb.com

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2012
Version imprimée : ISBN-978-2-550-65820-7
Version PDF : ISBN-978-2-550-65821-4
ISSN : 1183-9902